

Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

Lors de la réunion plénière qui s'est tenue à Paris du 15 au 17 février 2012, le GAFI (Groupe d'action financière) a adopté des recommandations révisées et pris de nouvelles mesures afin de protéger le système financier international contre une utilisation abusive. Les principales modifications du texte sont :

- la lutte contre le financement de la prolifération des armes de destruction massive par l'application systématique de sanctions financières ciblées lorsqu'elles sont exigées par le Conseil de sécurité des Nations Unies ;
- l'amélioration de la transparence afin d'éviter que les criminels et les terroristes ne dissimulent leur identité et leurs biens derrière les personnes morales et constructions juridiques ;
- des obligations plus exigeantes vis-à-vis des personnes politiquement exposées ;
- l'élargissement du champ des infractions sous-jacentes au blanchiment de capitaux aux infractions fiscales pénales ;
- une approche fondée sur les risques renforcée permettant aux pays et au secteur privé d'allouer leurs ressources de façon plus efficace en ciblant les domaines qui présentent des risques plus élevés ;
- une coopération internationale plus efficace, en particulier pour l'échange d'informations entre les autorités concernées, la conduite d'enquêtes conjointes et le dépistage, le gel et la confiscation des biens illicites ;
- de meilleurs outils opérationnels et une gamme plus large de techniques et de pouvoirs, à la fois pour les cellules de renseignements financiers et les autorités de poursuite pénale dans le cadre des enquêtes et poursuites en matière de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme.

Le texte intégral de la réponse du GAFI à la consultation publique sur la révision des recommandations est disponible en anglais sur : <http://www.fatf-gafi.org/dataoecd/49/29/49684543.pdf>

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

SEPA

Le Conseil européen a adopté, le 28 février 2012, un règlement établissant des exigences techniques et commerciales pour les virements et prélèvements en euros. Le texte comprend des règles communes et des normes pour un espace unique de paiement en euros. Il fixe au 1^{er} février 2014 la date butoir pour la migration au virement et au prélèvement SEPA et au 1^{er} février 2016 la date-butoir pour la migration des produits dits « de niche » tels que, en France, le TIP et le téléversement. Il supprime progressivement les commissions multilatérales d'interchange sur les prélèvements d'ici le 1^{er} février 2017. Il prévoit également la suppression progressive, au plus tard le 1^{er} février 2016, de l'obligation de fournir le code d'identification d'entreprise (BIC) ; le numéro IBAN restant le seul identifiant de code pour les paiements transfrontaliers et les paiements nationaux.

Financement de l'économie, des PME et des collectivités locales

MM. François Baroin, Ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie et Frédéric Lefebvre, Secrétaire d'Etat chargé des PME, ont réuni le 20 février 2012 les représentants des cinq principales banques françaises, la Banque de France et la Médiation du crédit, afin d'examiner la situation du financement de l'économie.

S'agissant des entreprises, les participants ont noté que les encours de crédit continuent de croître plus vite en France (+4,4 %) que dans le reste de la zone euro. Les crédits aux PME et TPE restent dynamiques. Pour les TPE, l'encours des crédits atteint 21 milliards d'euros fin 2011. Les banques ont renouvelé leurs engagements d'accompagner les besoins de financement des PME.

Concernant les collectivités locales, le gouvernement mettra en place une nouvelle enveloppe de 5 milliards d'euros sur fonds d'épargne et le secteur bancaire apportera environ 10 milliards d'euros de crédits nouveaux.

Le financement des micro-entreprises en décembre 2011 est disponible en téléchargement :

http://www.banque-france.fr/fileadmin/user_upload/banque_de_france/Economie_et_Statistiques/2011-12-stat-info-financement-des-microentreprises-france-trimestriel.pdf

Financement des collectivités locales

Dans le cadre de la restructuration du groupe Dexia, un accord a été trouvé entre l'Etat, la Caisse des Dépôts, la Banque Postale et Dexia. Il prévoit : la création d'une co-entreprise entre la Banque Postale et la Caisse de Dépôts qui commercialisera des nouveaux prêts aux collectivités locales françaises dont le refinancement sera assuré par Dexia Municipal Agency ; la création d'un nouvel établissement détenu par l'Etat (31,7 %), la Caisse des Dépôts (31,7 %), Dexia Crédit Local (31,7 %) et la Banque Postale (4,9 %).

Publications

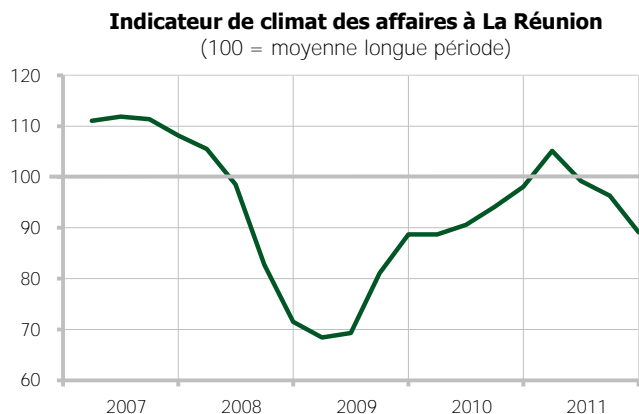
Le financement des PME-ETI par le marché

Le rapport de Gérard Rameix, médiateur du crédit, et Thierry Giami, président de l'Observatoire du financement des entreprises par le marché, est disponible en téléchargement sur :

http://www.economie.gouv.fr/files/20120221_financement_pme_eti.pdf

ACTIVITES DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

Le climat conjoncturel continue à se détériorer



Source : Iedom, enquête de conjoncture

Le quatrième trimestre est marqué par une nouvelle dégradation du climat conjoncturel. L'indicateur du climat des affaires (ICA) enregistre une baisse de 7,1 points par rapport au trimestre précédent. Il se situe désormais 10,8 points au-dessous de sa moyenne de longue période. L'activité est en repli mais ce sont surtout les craintes relevées dans les anticipations des chefs d'entreprises interrogés qui pèsent sur l'évolution de l'ICA. Sa contraction est en effet principalement imputable aux soldes d'opinions relatifs à l'activité prévue, aux effectifs prévus et à la trésorerie prévue.

Dans un contexte de croissance modérée des prix, la consommation des ménages se redresse au dernier trimestre, après avoir ralenti le trimestre précédent. L'investissement des entreprises reste atone

L'activité est mal orientée dans l'ensemble des secteurs, à l'exception du secteur des industries agroalimentaires, du tourisme et, dans une moindre mesure, de celui de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage. Les prévisions d'activité sont globalement à la baisse.

La tendance conjoncturelle du quatrième trimestre 2011 est disponible sur le [site de l'Iedom](#).

Baisse du stock d'incidents sur paiement par chèque en 2011

Les indicateurs de vulnérabilité des ménages liés à l'utilisation de moyens de paiement se sont améliorés tout au long de l'année 2011. Le stock d'incidents sur paiement par chèque a baissé de 1,5 % à fin décembre sur un an, après un net recul en 2010, suite à l'assouplissement des conditions de radiation du fichier central des chèques de la Banque de France.

Parallèlement, le nombre de personnes physiques en interdit bancaire a augmenté de 2,6 % en 2011, tandis que le nombre de retraits de cartes bancaires pour usage abusif a diminué de 3,0 %.

BREVES ECONOMIQUES

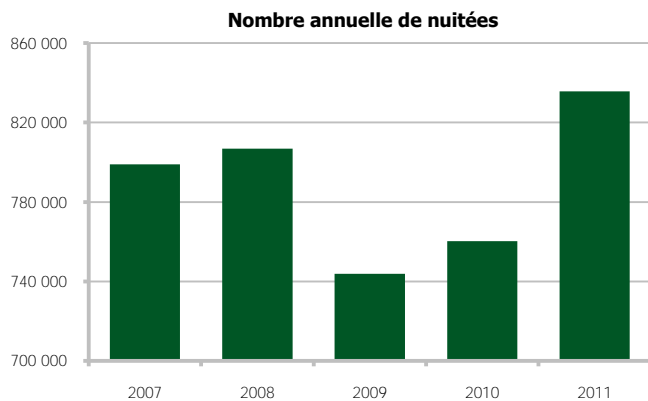
LES INDICATEURS DE REFERENCE

			Données brutes	Δ mois précédent	Glissement annuel
Prix (Insee)	Indice général des prix à la conso. - La Réunion	Janvier 2012	128,1	- 0,2 %	+ 1,8 %
	IPC France entière		124,7	- 0,4 %	+ 2,3 %
Octroi de mer (Trésorerie générale)	Montant de l'octroi de mer (milliers d'euros)	Décembre 2011	26 472	- 6,9 %	+ 2,6 %
	En cumul (milliers d'euros)		291 632	-	+ 8,9 %
Commerce extérieur (Douanes)	Importations (en cumul - millions d'euros)	Décembre 2011	4 763,5	-	+ 11,7 %
	Exportations (en cumul - millions d'euros)		288,1	-	+ 1,3 %
Demandeurs d'emploi (DTEFP)	Demandeurs d'emploi de catégorie A (données CVS)	Janvier 2012	119 590	- 1,8 %	+ 3,6 %

LES SECTEURS D'ACTIVITE

			Données brutes	Δ mois précédent	Glissement annuel
Trafic aéroportuaire (CCIR / Syndicat mixte de Pierrefonds)	Nombre de passagers enregistrés aux aéroports de Roland-Garros et de Pierrefonds	Janvier 2012	225 625	+ 3,8 %	- 4,0 %
	Cumul 2012	cumul Janv.	225 625	-	- 4,0 %
Fréquentation des hôtels classés (Insee)	Nombre de nuitées	Décembre 2011	80 200	- 10,7 %	+ 9,6 %
	Cumul 2011	cumul Déc.	835 700	-	+ 9,9 %
Construction (Douanes / CERBTP)	Importation de ciment/clinker (milliers d'euros)	Décembre 2011	3 744	-	+ 23,1 %
	Cumul 2011 (milliers d'euros)	cumul Déc.	22 800	-	- 12,5 %
	Importation de ciment/clinker (milliers de tonnes)	Décembre 2011	56,5	-	+ 9,8 %
	Cumul 2011 (milliers de tonnes)	cumul Déc.	342,4	-	- 9,0 %
	Effectifs salariés du BTP	Janvier 2012	16 664	- 2,3 %	+ 6,7 %

Hausse de la fréquentation hôtelière en 2011



Source : Enquête de fréquentation hôtelière ; Insee, Direction du Tourisme

La fréquentation hôtelière est en forte augmentation en 2011, avec une hausse du nombre de nuitées de 10 % par rapport à 2010. Cette progression, conjuguée à la stabilité du parc hôtelier classé, conduit à un accroissement sensible **du taux d'occupation sur l'ensemble de l'année**. Il s'établit ainsi à 66,6 % en moyenne sur l'année, contre 60,6 % l'année précédente.

La fréquentation a été plus dynamique au premier semestre, avec une hausse de 13,1 % du nombre de nuitées. Le second semestre progresse de 7,3 %.

La publication est disponible sur le [site de l'Insee](#).

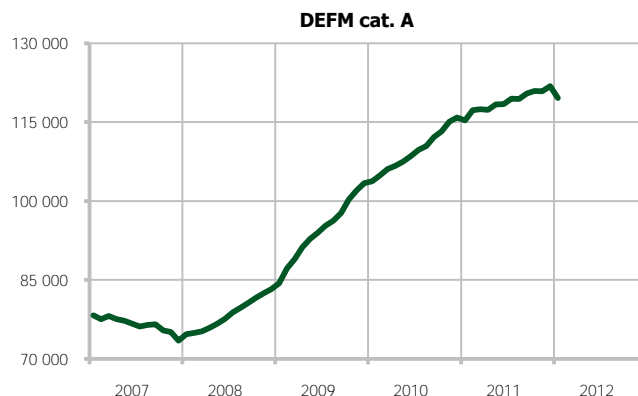
Baisse de la demande d'emploi en janvier 2012

Fin janvier 2012, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A baisse de 1,8 % par rapport au mois précédent, tandis qu'il augmente de 0,4 % au niveau national. Cette diminution est la plus forte observée depuis 2008.

Cette baisse mensuelle concerne tous les demandeurs d'emplois, quel que soit leur sexe et leur âge. Elle touche également les demandeurs de longue durée (- 1,6 %).

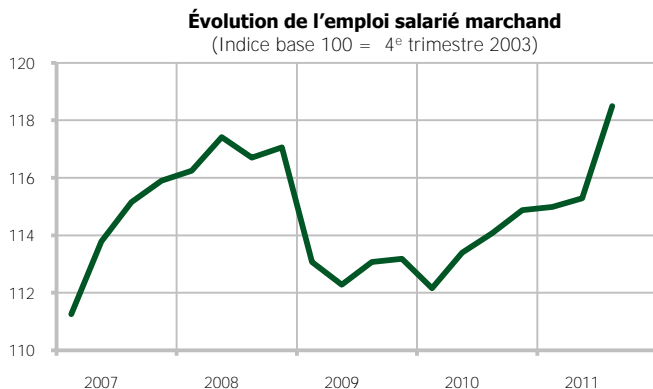
Parallèlement, le nombre d'allocataires de Pôle Emploi augmente de 2,3 % par rapport à décembre 2011.

La publication est disponible sur le [site de la DIECCTE](#).



Source : Pôle emploi, Dares - données CVS

Nette hausse de l'emploi marchand au troisième trimestre 2011



Source : Bordereaux Urssaf - Traitement Insee Epure

L'emploi marchand augmente de 2,8 % au 3^e trimestre 2011 par rapport au trimestre précédent. Depuis début 2010, c'est le sixième trimestre consécutif de hausse et la plus forte augmentation enregistrée sur cette période. Sur un an, l'emploi augmente de 3,9 %.

L'emploi progresse dans tous les secteurs, notamment dans les services marchands (+ 6,0 % en glissement annuel). Il augmente particulièrement dans le secteur de l'hébergement-restauration (+ 10,7 %) et dans les « autres activités de services », où les associations ont beaucoup recruté sous la forme de contrats aidés.

La publication est disponible sur le [site de l'Insee](#).

Nouvelles mesures pour lutter contre la cherté de la vie à La Réunion

Les récentes réunions de travail et de négociation sur le prix des carburants et la vie chère ont mobilisé les principaux acteurs **économiques de l'île**, ainsi que les pouvoirs publics et des associations de consommateurs. Le vendredi 24 février, des mesures concrètes ont été annoncées afin de baisser les prix des carburants, de produits de consommation courante, de **l'électricité et du gaz**. Ainsi, à compter du 1^{er} mars 2012, le prix de la bouteille de gaz, du litre de sans plomb et celui du gazole vont diminuer respectivement de 30 %, 5 % et 6 %. A partir du 12 mars, le prix de 60 produits de consommation courante, dits « produits solidaires » vont baisser de 10 à 40 % **jusqu'au 31 décembre 2012**. Ces mesures viennent en complément des mesures prises précédemment **dans le cadre de l'accord Cospar** signé en 2009 (baisses de 5 à 20 % réalisée par les distributeurs sur 254 références) et du programme DEFI en 2011 (baisse des prix pour 80 produits locaux d'élevage). Par ailleurs, 50 jeunes vont être recrutés en service civique comme médiateurs électricité pour promouvoir le tarif de première nécessité auprès des publics éligibles. Le département va également mettre en place un chèque électricité de 90 à 120 euros pour les familles les plus modestes (environ 40 000 foyers seraient éligibles).

Par ailleurs, les représentants des collectivités et l'État ont également annoncé **un programme** visant à faciliter la mise en place de 3 000 contrats aidés à destination des jeunes sans emploi.

Le [détail des mesures](#) et la [liste des 60 produits solidaires](#) sont disponibles sur le site de la Préfecture.

PRINCIPAUX TAUX D'INTERET ET DE CHANGE

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	1,00%	14/12/2011
Taux de la facilité de prêt marginal	1,75%	14/12/2011
Taux de la facilité de dépôt	0,25%	14/12/2011

Taux d'intérêt légal			Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/11)					
ANNEE	2012	0,71%	JO du 08/02/12	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2011	0,38%	JO du 03/02/11	2,25%	2,25%	2,75%	2,50%	1,50%

* hors prime d'Etat

Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR (Février 2012)				
Novembre	Décembre	Janvier	Février	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	
0,7845%	0,6168%	0,3877%	0,3662%	0,6270%	1,0490%	1,3460%	1,6790%	

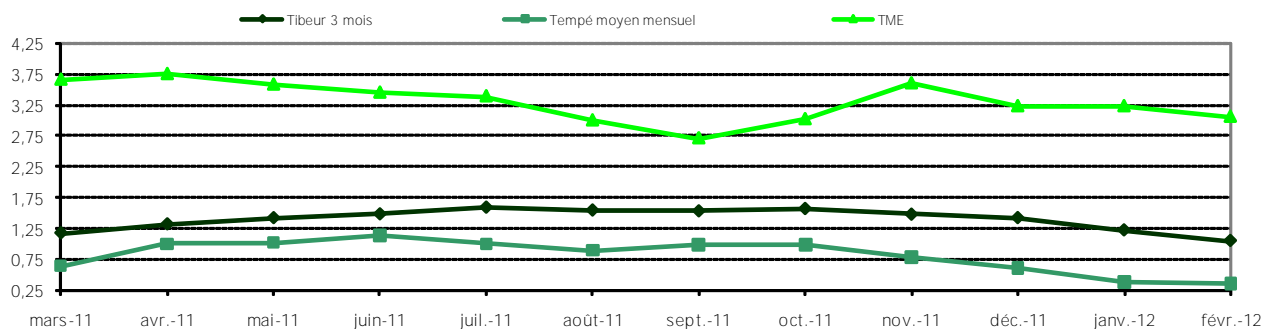
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Novembre	Décembre	Janvier	Février	Novembre	Décembre	Janvier	Février
3,60%	3,23%	3,23%	3,06%	3,80%	3,43%	3,43%	3,26%

Taux de l'usure (applicable au premier trimestre 2012)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure		
Prêts immobiliers		Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > 6 000 € et prêts viagers hypothécaires	15,78%
Prêts à taux fixe	6,24%	Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 6 000 €	10,60%
Prêts à taux variable	5,83%	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielles, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts relais	6,43%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	9,67%
Autres prêts		Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	5,45%
Prêts d'un montant < ou = à 1524 €	20,65%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	6,29%
Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1 524 € et < ou = à 3 000 € et prêts viagers hypothécaires	19,15%	Découverts en compte (1)	13,80%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1 524 € et < ou = à 3 000 €	13,98%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	6,53%
Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > 3 000 € et < ou = à 6 000 € et prêts viagers hypothécaires	17,69%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 3 000 € et < ou = à 6 000 €	12,51%	Découverts en compte (1)	13,80%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

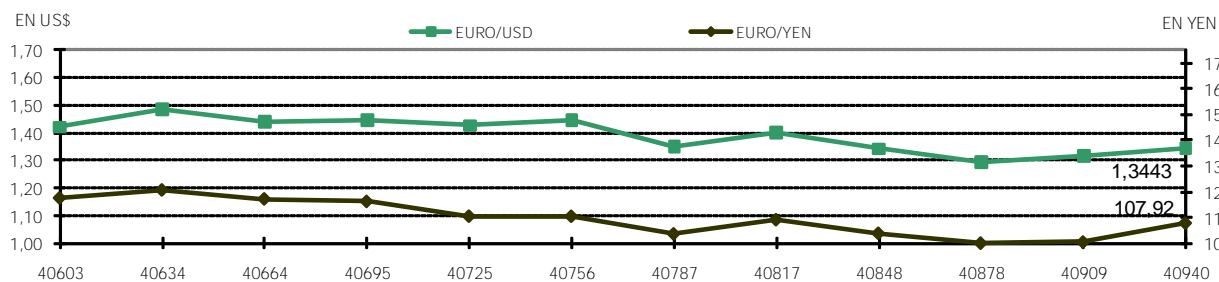
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,3443	EURO/ZAR (Afrique du sud)	10,0080	EURO/SRD (Surinam)	4,39710
EURO/JPY (Japon)	107,9200	EURO/BWP (Botswana)	9,54150	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,38520
EURO/CAD (Canada)	1,3282	EURO/SCR (Seychelles)	18,7877	EURO/DOP (Rép. Dom.)	52,0528
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,84390	EURO/MUR (Maurice)	38,5749	EURO/BBD (La Barbade)	2,66500
EURO/SGD (Singapour)	1,6726	EURO/BRL (Brésil)	2,2872	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,50000
EURO/HKD (Hong-Kong)	10,4252	EURO/VEF (Vénézuéla)	5,72250	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2902,1864	EURO/XCD (Dominique)	3,5978	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur de la publication : N. de SEZE - Responsable de la rédaction : Arnaud BELLAMY-BROWN

Editeur et Imprimeur : IEDOM - 4 rue de la compagnie 97400 Saint Denis

Achevé d'imprimer le 06 mars 2012 - Dépôt légal : mars 2012 - ISSN 1240-3857